

Fonds alternatif des sciences de la vie Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre courtier, communiquez avec Conseils en placement Portland inc. (le « gestionnaire») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site web désigné du Fonds www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il a la capacité d'investir dans des classes d'actifs ou d'utiliser des stratégies d'investissement qui ne sont pas autorisées pour les fonds communs de placement conventionnels. Les stratégies spécifiées qui différencient ce Fonds des fonds communs de placement conventionnels peuvent comprendre: une utilisation accrue des dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture; capacité accrue de vendre des titres à découvert; et la capacité d'emprunter de l'argent liquide à des fins d'investissement. Si elles sont entreprises, ces stratégies seront utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du Fonds et, dans certaines conditions de marché, pourraient entraîner une baisse de la valeur du Fonds.

Depuis le 1^{er} juin 2022, tous les nouveaux achats de parts de série A du Fonds sont effectués aux termes de l'option frais d'acquisition initiaux, et ces parts sont offertes à tous les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers admissibles (par exemple, les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers de plein exercice). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds ou communiquer avec votre courtier.

Bref aperçu

Code du Fonds :	PTL320/PTL325/PTL330	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placement Portland Inc.
Date de création du fonds :	14 avril 2021	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placement Portland Inc.
Valeur totale au 29 février 2024:	6 170 498 \$	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	4,74 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux positifs à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de titres axés sur des sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des soins de santé. Le Fonds cherche à procurer croissance du capital et un revenu en investissant surtout dans un portefeuille d'actions et de certificats américains d'actions étrangères et peut comprendre des fonds négociés en bourse. Les investissements du Fonds se concentrent actuellement sur le domaine de l'oncologie de précision.

Le Fonds peut également contracter des emprunts à des fins d'investissement. L'exposition globale du Fonds est calculée comme la somme des éléments suivants et ne doit pas dépasser 300% de sa valeur liquidative: (i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; (ii) la valeur de la dette en vertu de tout accord d'emprunt à des fins d'investissement; et (iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés spécifiées du Fonds, à l'exclusion des dérivés spécifiés utilisés à des fins de couverture.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2024)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	21,46 %
2.	Clarity Pharmaceuticals Limited	12,42 %
3.	Telix Pharmaceuticals Limited	10,17 %
4.	Lantheus Holdings, Inc.	7,19 %
5.	Amgen Inc.	6,02 %
6.	BeiGene, Ltd. - ADR	5,47 %
7.	Iovance Biotherapeutics, Inc.	5,25 %
8.	Perspective Therapeutics, Inc.	5,20 %
9.	Horizons Cash Maximizer ETF	5,07 %
10.	Arvinas, Inc.	4,05 %

Les 10 principaux titres forment 82,30% du Fonds

Total des placements	18
-----------------------------	-----------

Répartition des placements (29 février 2024)

Secteur	
Biotechnologie	37,38 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21,46 %
Produits pharmaceutiques	16,47 %
Fournitures de soins de santé	7,19 %
Fonds négociés en bourse	5,07 %
Services de soins de santé	4,13 %
Outils et services pour les sciences de la vie	3,90 %
Technologie des soins de santé	2,80 %
Autres actifs (passifs) nets	1,60 %

Répartition géographique

États-Unis	43,81 %
Australie	22,59 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21,46 %
Îles Caïmans	5,47 %
Canada	5,07 %
Autres actifs (passifs) nets	1,60 %

Fonds alternatif des sciences de la vie Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

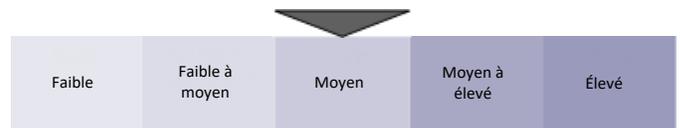
Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **moyenne**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques d'investir dans ce Fonds » dans son prospectus simplifié.

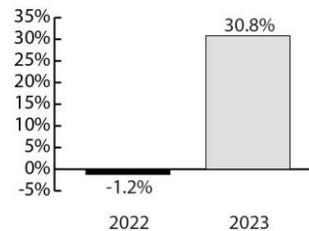
Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de la série A du Fonds pour les deux dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série A au cours des deux dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué une fois au cours des deux dernières années civiles. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le risque du Fonds dans le passé. Toutefois, ils ne constituent pas une indication du rendement futur du fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement sur trois mois des parts de série A du Fonds au cours des deux dernières années jusqu'au 29 février 2024. Les meilleurs et les pires rendements sur trois mois peuvent différer à l'avenir. Voyez quelle perte vous pouvez vous permettre d'absorber sur une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	25,1 %	31/01/2024	La valeur de votre placement augmenterait à 1 251\$
Pire rendement	-9,1 %	31/10/2023	La valeur de votre placement baisserait à 909 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série A du Fonds a atteint 15,6 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 1 519 \$ au 29 février 2024.

À qui ce fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- Cherche à obtenir des rendements totaux à long terme axés sur les sociétés actives dans le secteur des soins de santé, en particulier dans le domaine de l'oncologie de précision
- Acceptent une certaine variabilité des rendements
- Investissent sur le moyen à long terme

 N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenus stables.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte le Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du Fonds ne sera généralement pas imposé sur les gains distribués par le Fonds ni sur tout produit d'un rachat.

Fonds alternatif des sciences de la vie Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Si vous ne détenez pas vos parts du Fonds dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition initiaux

Souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en pourcentage (%)	
Frais d'acquisition initiaux	0 % à 6 % du montant que vous achetez	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ achetée	<ul style="list-style-type: none"> Vous négociez votre société de courtage le taux de commission que vous paierez lors de l'achat de parts. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi. La commission est versée à votre société de courtage.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2023, les frais de la série étaient de 4,84 % de sa valeur. Cela correspond à 48 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	4,74 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,10 %
Frais du Fonds	4,84 %

De ces frais, 2,19 % est attribuable à une commission de rendement, laquelle correspond à 22 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Le Fonds a versé au gestionnaire cette commission de rendement en fonction du rendement supérieur du Fonds par rapport au niveau de référence de la commission. La commission de rendement est calculée de la façon décrite ci-dessous.

Commission de rendement

Le Fonds pourrait verser au gestionnaire une commission de rendement qui correspond à : (a) 10% de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajustée pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous) multiplié par (b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvesties le cette date.

Pour chaque série de parts assujettie à une commission de rendement, un niveau de référence de la commission sera calculé et servira à déterminer la commission de rendement. La valeur liquidative la plus élevée le dernier jour ouvrable du mois (moins l'incidence de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière commission de rendement est devenue payable) pour chaque série de parts, pour laquelle une commission de rendement a été versée, détermine un niveau de référence de la commission pour chaque série de parts qui doit être dépassé par la suite pour que la commission de rendement applicable à chaque série soit payable. À la création de chaque série du Fonds à laquelle une commission de rendement pourrait s'appliquer, le niveau de référence de la commission correspondra à la valeur liquidative de départ de la série de parts.

La commission de rendement s'accumulera quotidiennement de façon à ce que la valeur liquidative reflète cette accumulation. Une commission de rendement distincte est calculée pour chaque série de parts offertes par le Fonds. La commission de rendement sera calculée et s'accumulera chaque jour pour chaque série de parts et payée mensuellement.

Fonds alternatif des sciences de la vie Portland– série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Les commissions de suivi sont des commissions répétitives. Elles sont payées aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Elles sont liées aux services et/ou aux conseils qui vous sont fournis par votre représentant et/ou une société de courtage admissible. Le gestionnaire paie les commissions de suivi à la société de courtage admissibles. Elles sont versées à même les frais de gestion du Fonds et basées sur la valeur de votre placement.

Souscription	Montant des commissions de suivi	
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)
Frais d'acquisition initiaux	1,0 % de la valeur de votre placement	10,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/changement	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland Inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com

Site web désigné : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

Fonds alternatif des sciences de la vie Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre courtier, communiquez avec Conseils en placement Portland inc. (le « gestionnaire») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site web désigné du Fonds www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il a la capacité d'investir dans des classes d'actifs ou d'utiliser des stratégies d'investissement qui ne sont pas autorisées pour les fonds communs de placement conventionnels. Les stratégies spécifiées qui différencient ce Fonds des fonds communs de placement conventionnels peuvent comprendre: une utilisation accrue des dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture; capacité accrue de vendre des titres à découvert; et la capacité d'emprunter de l'argent liquide à des fins d'investissement. Si elles sont entreprises, ces stratégies seront utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du Fonds et, dans certaines conditions de marché, pourraient entraîner une baisse de la valeur du Fonds.

Depuis le 1^{er} juin 2022, les parts de série F peuvent être achetées par des investisseurs (dont les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers exécutants) pour qui nous n'engageons pas de frais de placement, comme des commissions de suivi. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds.

Bref aperçu

Code du Fonds :	PTL030	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placement Portland Inc.
Date de création du fonds :	14 avril 2021	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placement Portland Inc.
Valeur totale au 29 février 2024:	6 170 498\$	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,65 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux positifs à long terme en investissant principalement dans un portefeuille de titres axés sur des sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des soins de santé. Le Fonds cherche à procurer croissance du capital et un revenu en investissant surtout dans un portefeuille d'actions et de certificats américains d'actions étrangères et peut comprendre des fonds négociés en bourse. Les investissements du Fonds se concentrent actuellement sur le domaine de l'oncologie de précision.

Le Fonds peut également contracter des emprunts à des fins d'investissement. L'exposition globale du Fonds est calculée comme la somme des éléments suivants et ne doit pas dépasser 300% de sa valeur liquidative: (i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; (ii) la valeur de la dette en vertu de tout accord d'emprunt à des fins d'investissement; et (iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés spécifiées du Fonds, à l'exclusion des dérivés spécifiés utilisés à des fins de couverture.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2024)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	21,46 %
2.	Clarity Pharmaceuticals Limited	12,42 %
3.	Telix Pharmaceuticals Limited	10,17 %
4.	Lantheus Holdings, Inc.	7,19 %
5.	Amgen Inc.	6,02 %
6.	BeiGene, Ltd. - ADR	5,47 %
7.	Iovance Biotherapeutics, Inc.	5,25 %
8.	Perspective Therapeutics, Inc.	5,20 %
9.	Horizons Cash Maximizer ETF	5,07 %
10.	Arvinas, Inc.	4,05 %

Les 10 principaux titres forment 82,30 % du Fonds

Total des placements	18
-----------------------------	-----------

Répartition des placements (29 février 2024)

Secteur	
Biotechnologie	37,38 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21,46 %
Produits pharmaceutiques	16,47 %
Fournitures de soins de santé	7,19 %
Fonds négociés en bourse	5,07 %
Services de soins de santé	4,13 %
Outils et services pour les sciences de la vie	3,90 %
Technologie des soins de santé	2,80 %
Autres actifs (passifs) nets	1,60 %

Répartition géographique

États-Unis	43,81 %
Australie	22,59 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21,46 %
Îles Caïmans	5,47 %
Canada	5,07 %
Autres actifs (passifs) nets	1,60 %

Fonds alternatif des sciences de la vie Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

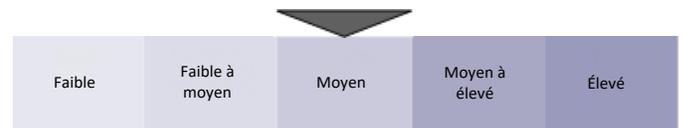
Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **moyenne**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



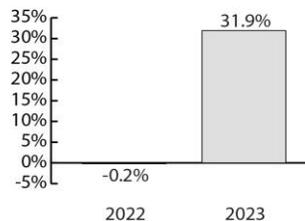
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques d'investir dans ce Fonds » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de la série F du Fonds pour les deux dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série F au cours des deux dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué une fois au cours des deux dernières années civiles. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le risque du Fonds dans le passé. Toutefois, ils ne constituent pas une indication du rendement futur du fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement sur trois mois des parts de série F du Fonds au cours des deux dernières années jusqu'au 28 février 2024. Les meilleurs et les pires rendements sur trois mois peuvent différer à l'avenir. Voyez quelle perte vous pouvez vous permettre d'absorber sur une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	25,3 %	31/01/2024	La valeur de votre placement augmenterait à 1 253 \$
Pire rendement	-8,9 %	31/10/2023	La valeur de votre placement baisserait à 911 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série F du Fonds a atteint 16,7 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 1 559 \$ au 29 février 2024.

À qui ce fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- Cherche à obtenir des rendements totaux à long terme axés sur les sociétés actives dans le secteur des soins de santé, en particulier dans le domaine de l'oncologie de précision
- Acceptent une certaine variabilité des rendements
- Investissent sur le moyen à long terme

 N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenus stables.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte le Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du Fonds ne sera généralement pas imposé sur les gains distribués par le Fonds ni sur tout produit d'un rachat.

Si vous ne détenez pas vos parts du Fonds dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez

Fonds alternatif des sciences de la vie Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Au lieu de payer des frais de vente, vous payez une redevance à la société de votre représentant, qui sont négociés entre vous et la société de votre courtier. Pas de frais de vente sont applicables pour cette série du Fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2023, les frais de la série étaient de 3,75 % de sa valeur. Cela correspond à 38 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	3,65 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,10 %
Frais du Fonds	3,75 %

De ces frais, 2,23 % est attribuable à une commission de rendement, laquelle correspond à 22 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Le Fonds a versé au gestionnaire cette commission de rendement en fonction du rendement supérieur du Fonds par rapport au niveau de référence de la commission. La commission de rendement est calculée de la façon décrite ci-dessous.

Commission de rendement

Le Fonds pourrait verser au gestionnaire une commission de rendement qui correspond à: (a) 10% de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajustée pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous) multiplié par (b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvestis à cette date.

Pour chaque série de parts assujettie à une commission de rendement, un niveau de référence de la commission sera calculé et servira à déterminer la commission de rendement. La valeur liquidative la plus élevée le dernier jour ouvrable du mois (moins l'incidence de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière commission de rendement est devenue payable) pour chaque série de parts, pour laquelle une commission de rendement a été versée, détermine un niveau de référence de la commission pour chaque série de parts qui doit être dépassé par la suite pour que la commission de rendement applicable à chaque série soit payable. À la création de chaque série du Fonds à laquelle une commission de rendement pourrait s'appliquer, le niveau de référence de la commission correspondra à la valeur liquidative de départ de la série de parts.

Les commission de rendement s'accumulera quotidiennement de façon à ce que la valeur liquidative reflète cette accumulation. Une commission de rendement distincte est calculée pour chaque série de parts offertes par le Fonds. La commission de rendement sera calculée et s'accumulera chaque jour pour chaque série de parts et payée mensuellement.

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Aucune commission de suivi n'est applicable à cette série du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.
Frais de la série F	Vous pouvez payer une redevance, qui est négocié entre vous et la société de votre représentant et versé directement à la société de votre courtier. En général, les investisseurs qui achètent cette série du Fonds participent à un programme sur la base des frais admissibles auprès de la société de leur courtier.

Fonds alternatif des sciences de la vie Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland Inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com

Site web désigné : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

Conseils en placement Portland est une marque déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque déposée de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre courtier, communiquez avec Conseils en placement Portland inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242, au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site web désigné du Fonds www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il a la capacité d'investir dans des classes d'actifs ou d'utiliser des stratégies d'investissement qui ne sont pas autorisées pour les fonds communs de placement conventionnels. Les stratégies spécifiées qui différencient ce Fonds des fonds communs de placement conventionnels peuvent comprendre: une utilisation accrue des dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture: capacité accrue de vendre des titres à découvert; et la capacité d'emprunter de l'argent liquide à des fins d'investissement. Si elles sont entreprises, ces stratégies seront utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du Fonds et, dans certaines conditions de marché, pourraient entraîner une baisse de la valeur du Fonds.

Bref aperçu			
Code du Fonds :	PTL220/PTL225/PTL230	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placement Portland Inc.
Date de création du fonds :	28 avril 2023	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placement Portland Inc.
Valeur totale au 29 février 2024:	3 708 358 \$	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,79 %		

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres de sociétés qui exercent leurs activités dans des secteurs qui contribuent à la transition vers des sources d'énergies durables (énergie nucléaire comprise), au détriment des sources d'énergie traditionnelles (principalement les énergies fossiles). Le Fonds cherche à procurer croissance du capital et un revenu en investissant surtout dans un portefeuille d'actions et de certificats américains d'actions étrangères et peut comprendre des fonds négociés en bourse. Les investissements du Fonds se concentrent actuellement sur le domaine de l'oncologie de précision.

Le Fonds peut également contracter des emprunts à des fins d'investissement. L'exposition globale du Fonds est calculée comme la somme des éléments suivants et ne doit pas dépasser 300% de sa valeur liquidative: (i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; (ii) la valeur de la dette en vertu de tout accord d'emprunt à des fins d'investissement; et (iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés spécifiées du Fonds, à l'exclusion des dérivés spécifiés utilisés à des fins de couverture.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2024)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,71 %
2.	Cameco Corporation	11,12 %
3.	BWX Technologies, Inc.	7,38 %
4.	Centrus Energy Corp.	6,72 %
5.	Sprott Physical Uranium Trust	6,67 %
6.	Assystem	6,36 %
7.	Constellation Energy Corporation	6,16 %
8.	Silex Systems Limited	5,95 %
9.	KEPCO Engineering & Construction Company, Inc.	5,85 %
10.	NuScale Power Corporation	4,54 %

Les 10 principaux titres forment 81,46 % du Fonds

Total des placements 15

Répartition des placements (29 février 2024)

Secteur	
Industrie	44,58 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,71 %
Énergie	17,84 %
Services aux collectivités	6,16 %
Technologies de l'information	5,95 %
Autres actifs (passifs) nets	2,62 %
Matériaux	2,14 %

Répartition géographique

États-Unis	31,57 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,71 %
Canada	17,79 %
Corée du Sud	10,31 %
France	6,36 %
Australie	5,95 %
Royaume-Uni	4,69 %
Autres actifs (passifs) nets	2,62 %

Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

<p>Quel est le degré de risque? La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.</p> <p>Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.</p> <p>Aucune garantie Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.</p>	<p>Risque Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de moyenne.</p> <p>Comme il s'agit d'un fonds nouveau, la cote de risque n'est qu'une estimation du gestionnaire. Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.</p> <div data-bbox="846 604 1516 730" style="text-align: center;">  </div> <p>Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques d'investir dans ce Fonds » dans son prospectus simplifié.</p>
<p>Quel a été le rendement du fonds? Cette rubrique présente le rendement des parts de la série A du Fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.</p> <p>Rendements d'une année à l'autre Ces données ne sont pas disponibles car les parts de cette série du Fonds n'ont pas encore été offertes à la vente en vertu du prospectus simplifié pendant une année civile entière.</p> <p>Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas Ces données ne sont pas disponibles car les parts de cette série du Fonds sont offertes à la vente en vertu du prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.</p> <p>Rendement moyen Ces données ne sont pas disponibles car les parts de cette série du Fonds sont offertes à la vente en vertu du prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.</p>	
<p>À qui ce fonds est-il destiné? Aux investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'un rendement total à long terme axé sur les sociétés actives dans le domaine de l'énergie nucléaire. • Acceptent une certaine variabilité des rendements • Investissent sur le moyen à long terme <p> N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenus stables.</p>	<p>Un mot sur la fiscalité En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous raporte le Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du Fonds ne sera généralement pas imposé sur les gains distribués par le Fonds ni sur tout produit d'un rachat.</p> <p>Si vous ne détenez pas vos parts du Fonds dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.</p>
<p>Combien cela coûte-t-il? Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.</p>	

Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

1. Frais d'acquisition initiaux

Souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en pourcentage (%)	
Frais d'acquisition initiaux	0 % à 6 % du montant que vous achetez	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ achetée	<ul style="list-style-type: none"> Vous négociez avec la société de votre courtier le taux de commission que vous paierez lors de l'achat de parts. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant que vous achetez. La commission est versée à la société de votre courtier.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2023, les frais de la série étaient de 4,06 % de sa valeur. Cela correspond à 41 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	3,79 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,27 %
Frais du Fonds	4,06 %

De ces frais, 1,25 % est attribuable à une commission de rendement, laquelle correspond à 13 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Le Fonds a versé au gestionnaire cette commission de rendement en fonction du rendement supérieur du Fonds par rapport au niveau de référence de la commission. La commission de rendement est calculée de la façon décrite ci-dessous.

Commission de performance

Le Fonds peut verser au gestionnaire une commission de performance correspondant à: (a) 10% de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable (y compris l'effet de toute distribution déclarée ce jour ouvrable et ajusté pour exclure la commission de performance) dépasse le marque des hautes eaux (tel que défini dans le Prospectus) multiplié par (b) le nombre de Parts de cette Série en circulation ce jour ouvrable, avant de donner effet aux souscriptions, rachats et distributions réinvestis le cette date.

Pour chaque série de parts assujettie à une commission de rendement, un niveau de référence de la commission sera calculé et servira à déterminer la commission de rendement. La valeur liquidative la plus élevée le dernier jour ouvrable du mois (moins l'incidence de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière commission de rendement est devenue payable) pour chaque série de parts, pour laquelle une commission de rendement a été versée, détermine un niveau de référence de la commission pour chaque série de parts qui doit être dépassé par la suite pour que la commission de rendement applicable à chaque série soit payable. À la création de chaque série du Fonds à laquelle une commission de rendement pourrait s'appliquer, le niveau de référence de la commission correspondra à la valeur liquidative de départ de la série de parts.

Les commissions de performance seront cumulées quotidiennement de telle sorte que la valeur liquidative reflète cette accumulation. Une commission de performance distincte est calculée pour chaque série de parts offertes par un Fonds. La commission de performance sera calculée et cumulée chaque jour ouvrable pour chaque Série de parts et payée mensuellement. Étant donné que le Fonds est nouveau, le Fonds n'a pas verser une commission de rendement.

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Les commissions de suivi sont des commissions répétitives. Elles sont payées aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Elles sont liées aux services et aux conseils qui vous sont fournis par votre représentant et/ou une société de courtage admissible. Le gestionnaire paie les commissions de suivi à la société de courtage admissibles. Elles sont versées à même les frais de gestion du Fonds et basées sur la valeur de votre placement.

Souscription	Montant des commissions de suivi	
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)
Frais d'acquisition initiaux	1,0 % de la valeur de votre placement	10,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/changement	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland Inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com

Site web désigné : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre courtier, communiquez avec Conseils en placement Portland inc. (le « gestionnaire») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site web désigné du Fonds www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il a la capacité d'investir dans des classes d'actifs ou d'utiliser des stratégies d'investissement qui ne sont pas autorisées pour les fonds communs de placement conventionnels. Les stratégies spécifiées qui différencient ce Fonds des fonds communs de placement conventionnels peuvent comprendre: une utilisation accrue des dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture: capacité accrue de vendre des titres à découvert; et la capacité d'emprunter de l'argent liquide à des fins d'investissement. Si elles sont entreprises, ces stratégies seront utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du Fonds et, dans certaines conditions de marché, pourraient entraîner une baisse de la valeur du Fonds.

Depuis le 1^{er} juin 2022, les parts de série F peuvent être achetées par des investisseurs (dont les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers exécutants) pour qui nous n'engageons pas de frais de placement, comme des commissions de suivi. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds.

Bref aperçu		Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placement Portland Inc.
Code du Fonds :	PTL025	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placement Portland Inc.
Date de création du fonds :	28 avril 2023	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
Valeur totale au 29 février 2024:	3 708 358 \$		
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,65%		

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres de sociétés qui exercent leurs activités dans des secteurs qui contribuent à la transition vers des sources d'énergies durables (énergie nucléaire comprise), au détriment des sources d'énergie traditionnelles (principalement les énergies fossiles). Le Fonds cherche à procurer croissance du capital et un revenu en investissant surtout dans un portefeuille d'actions et de certificats américains d'actions étrangères et peut comprendre des fonds négociés en bourse. Les investissements du Fonds se concentrent actuellement sur le domaine de l'oncologie de précision.

Le Fonds peut également contracter des emprunts à des fins d'investissement. L'exposition globale du Fonds est calculée comme la somme des éléments suivants et ne doit pas dépasser 300% de sa valeur liquidative: (i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; (ii) la valeur de la dette en vertu de tout accord d'emprunt à des fins d'investissement; et (iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés spécifiées du Fonds, à l'exclusion des dérivés spécifiés utilisés à des fins de couverture.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2024)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,71 %
2.	Cameco Corporation	11,12 %
3.	BWX Technologies, Inc.	7,38 %
4.	Centrus Energy Corp.	6,72 %
5.	Sprott Physical Uranium Trust	6,67 %
6.	Assystem	6,36 %
7.	Constellation Energy Corporation	6,16 %
8.	Silex Systems Limited	5,95 %
9.	KEPCO Engineering & Construction Company, Inc.	5,85 %
10.	NuScale Power Corporation	4,54 %

Les 10 principaux titres forment 81,46 % du Fonds

Total des placements	15
-----------------------------	-----------

Répartition des placements (29 février 2024)

Secteur	
Industrie	44,58 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,71 %
Énergie	17,84 %
Services aux collectivités	6,16 %
Technologies de l'information	5,95 %
Autres actifs (passifs) nets	2,62 %
Matériaux	2,14 %
Répartition géographique	
États-Unis	31,57 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,71 %
Canada	17,79 %

Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

	<table> <tbody> <tr> <td>Corée du Sud</td> <td>10,31 %</td> </tr> <tr> <td>France</td> <td>6,36 %</td> </tr> <tr> <td>Australie</td> <td>5,95 %</td> </tr> <tr> <td>Royaume-Uni</td> <td>4,69 %</td> </tr> <tr> <td>Autres actifs (passifs) nets</td> <td>2,62 %</td> </tr> </tbody> </table>	Corée du Sud	10,31 %	France	6,36 %	Australie	5,95 %	Royaume-Uni	4,69 %	Autres actifs (passifs) nets	2,62 %
Corée du Sud	10,31 %										
France	6,36 %										
Australie	5,95 %										
Royaume-Uni	4,69 %										
Autres actifs (passifs) nets	2,62 %										
<p>Quel est le degré de risque? La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.</p> <p>Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.</p> <p>Aucune garantie Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.</p>	<p>Risque Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de moyenne.</p> <p>Comme il s'agit d'un fonds nouveau, la cote de risque n'est qu'une estimation du gestionnaire. Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.</p>  <p>Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques d'investir dans ce Fonds » dans son prospectus simplifié.</p>										
<p>Quel a été le rendement du fonds? Cette rubrique présente le rendement des parts de la série F du Fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.</p> <p>Rendements d'une année à l'autre Ces données ne sont pas disponibles car les parts de cette série du Fonds n'ont pas encore été offertes à la vente en vertu du prospectus simplifié pendant une année civile entière.</p> <p>Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas Ces données ne sont pas disponibles car les parts de cette série du Fonds sont offertes à la vente en vertu du prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.</p> <p>Rendement moyen Ces données ne sont pas disponibles car les parts de cette série du Fonds sont offertes à la vente en vertu du prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.</p>											
<p>À qui ce fonds est-il destiné? Aux investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'un rendement total à long terme axé sur les sociétés actives dans le domaine de l'énergie nucléaire. • Acceptent une certaine variabilité des rendements • Investissent sur le moyen à long terme <p> N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenus stables.</p>	<p>Un mot sur la fiscalité En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte le Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du Fonds ne sera généralement pas imposé sur les gains distribués par le Fonds ni sur tout produit d'un rachat.</p> <p>Si vous ne détenez pas vos parts du Fonds dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez</p>										

Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Au lieu de payer des frais de vente, vous payez une redevance à la société de votre représentant, qui sont négociés entre vous et la société de votre courtier. Pas de frais de vente sont applicables pour cette série du Fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2023, les frais de la série étaient de 2,92 % de sa valeur. Cela correspond à 29 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	2,65 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,27 %
Frais du Fonds	2,92 %

De ces frais, 1,24 % est attribuable à une commission de rendement, laquelle correspond à 12 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Le Fonds a versé au gestionnaire cette commission de rendement en fonction du rendement supérieur du Fonds par rapport au niveau de référence de la commission. La commission de rendement est calculée de la façon décrite ci-dessous.

Commission de performance

Le Fonds peut verser au gestionnaire une commission de performance correspondant à: (a) 10% de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable (y compris l'effet de toute distribution déclarée ce jour ouvrable et ajusté pour exclure la commission de performance) dépasse le marque des hautes eaux (tel que défini dans le Prospectus) multiplié par (b) le nombre de Parts de cette Série en circulation ce jour ouvrable, avant de donner effet aux souscriptions, rachats et distributions réinvestis le cette date.

Pour chaque série de parts assujettie à une commission de rendement, un niveau de référence de la commission sera calculé et servira à déterminer la commission de rendement. La valeur liquidative la plus élevée le dernier jour ouvrable du mois (moins l'incidence de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière commission de rendement est devenue payable) pour chaque série de parts, pour laquelle une commission de rendement a été versée, détermine un niveau de référence de la commission pour chaque série de parts qui doit être dépassé par la suite pour que la commission de rendement applicable à chaque série soit payable. À la création de chaque série du Fonds à laquelle une commission de rendement pourrait s'appliquer, le niveau de référence de la commission correspondra à la valeur liquidative de départ de la série de parts.

Les commissions de performance seront cumulées quotidiennement de telle sorte que la valeur liquidative reflète cette accumulation. Une commission de performance distincte est calculée pour chaque série de parts offertes par un Fonds. La commission de performance sera calculée et cumulée chaque jour ouvrable pour chaque Série de parts et payée mensuellement. Étant donné que le Fonds est nouveau, le Fonds n'a pas verser une commission de rendement.

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Aucune commission de suivi n'est applicable à cette série du Fonds.

Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.
Frais de la série F	Vous pouvez payer une redevance, qui est négocié entre vous et la société de votre représentant et versé directement à la société de votre courtier. En général, les investisseurs qui achètent cette série du Fonds participent à un programme sur la base des frais admissibles auprès de la société de leur courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland Inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com

Site web désigné : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre représentant, communiquez avec Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site web désigné du Fonds www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il a la capacité d'investir dans des classes d'actifs ou d'utiliser des stratégies d'investissement qui ne sont pas autorisées pour les fonds communs de placement conventionnels. Les stratégies spécifiées qui différencient ce Fonds des fonds communs de placement conventionnels peuvent comprendre: une utilisation accrue des dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture; capacité accrue de vendre des titres à découvert; et la capacité d'emprunter de l'argent liquide à des fins d'investissement. Si elles sont entreprises, ces stratégies seront utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du Fonds et, dans certaines conditions de marché, pourraient entraîner une baisse de la valeur du Fonds.

Depuis le 1^{er} juin 2022, tous les nouveaux achats de parts de série A du Fonds sont effectués aux termes de l'option frais d'acquisition initiaux, et ces parts sont offertes à tous les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers admissibles (par exemple, les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers de plein exercice). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds ou communiquer avec votre courtier.

Bref aperçu

Code du Fonds :	PTL524/PTL522/PTL523	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placements Portland Inc.
Date de création de la série	29 mai 2014*	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placements Portland Inc.
Valeur totale au 29 février 2024 :	34 516 672 \$		
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,55 %	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)

*Avis : Avant le 26 mai 2014, le Fonds était un fonds à capital fixe dont les parts étaient offertes à la vente en vertu d'un prospectus daté du 16 mai 2007.

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux positifs à long terme en investissant principalement dans un portefeuille d'actions mondiales et de titres assimilables à des titres de créance. Dans ses choix de placements, le Fonds tient compte de 15 principes et attributs qui de l'avis du gestionnaire permettront d'atteindre le succès dans la création de valeur. Le Fonds cherche à procurer croissance du capital et un revenu en investissant surtout dans un portefeuille d'actions et de certificats américains d'actions étrangères et peut comprendre des fonds négociés en bourse axés sur les sociétés cotées nord-américaines.

Le Fonds peut également contracter des emprunts à des fins d'investissement. L'exposition globale du Fonds est calculée comme la somme des éléments suivants et ne doit pas dépasser 300% de sa valeur liquidative: (i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; (ii) la valeur de la dette en vertu de tout accord d'emprunt à des fins d'investissement; et (iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés spécifiées du Fonds, à l'exclusion des dérivés spécifiés utilisés à des fins de couverture.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2024)

1.	Telix Pharmaceuticals Limited	31,30 %
2.	Berkshire Hathaway Inc., Class B	15,51 %
3.	Danaher Corporation	7,16 %
4.	Brookfield Corporation	6,49 %
5.	Carnival Corporation	5,66 %
6.	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE, ADR	5,43 %
7.	Nomad Foods Ltd.	4,75 %
8.	Brookfield Asset Management Ltd.	4,41 %
9.	Reliance Industries Ltd.	3,79 %
10.	D.R. Horton, Inc.	3,53 %

Les 10 principaux titres forment 88,03 % du Fonds

Total des placements 15

Répartition des placements (29 février 2024)

Secteur	
Doins de santé	38,46 %
Finance	29,54 %
Consommation discrétionnaire	14,62 %
Biens de consommation de bas	4,75 %
Industrie	3,79 %
Services de communication	3,06 %
Technologies de l'information	2,86 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,31 %
Autres actifs (passifs) nets	0,61 %

Répartition géographique

États-Unis	32,39 %
Australie	31,30 %
Canada	10,90 %
Panamà	5,66 %
France	5,43 %

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Îles Vierges britanniques	4,75 %
Inde	3,79 %
Corée du Sud	2,86 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,31 %
Autres actifs (passifs) nets	0,61 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

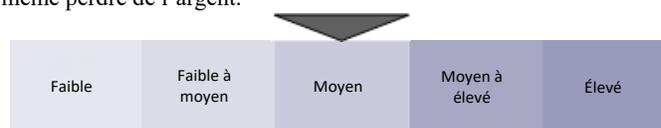
Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant **moyen**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



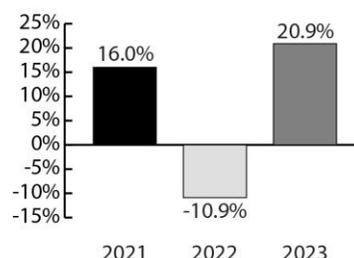
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section indique le rendement des parts de série A du Fonds pour les trois dernières années civiles, après déduction des frais du Fonds. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série A au cours de les trois dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué une fois au cours des trois dernières années civiles. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le risque du Fonds dans le passé. Toutefois, ils ne constituent pas une indication du rendement futur du fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement sur trois mois des parts de série A du Fonds au cours de les trois dernières années jusqu'au 29 février 2024. Les meilleurs et les pires rendements sur trois mois peuvent différer à l'avenir. Voyez quelle perte vous pouvez vous permettre d'absorber sur une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	21,5 %	30/06/2023	La valeur de votre placement augmenterait à 1 215 \$
Pire rendement	-15,9 %	31/03/2022	La valeur de votre placement baisserait à 841 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série A du Fonds a atteint 13,3 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 1 620 \$ au 29 février 2024.

À qui ce Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance à long terme avec des placements dans des actions mondiales et aux titres de créana;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme;
- désirent des distributions mensuelles stables.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte le Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du Fonds ne sera généralement pas imposé sur les gains distribués par le Fonds ni sur tout produit d'un rachat.

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous ne voulez pas investir dans des actions étrangères.

Si vous ne détenez pas vos parts du Fonds dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition initiaux

Souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	0 % à 6 % du montant que vous achetez	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ achetée	<ul style="list-style-type: none"> Vous négociez avec votre société de courtage le taux de commission que vous paierez lors de l'achat de parts. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi. La commission est versée à votre société de courtage.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2023, les frais de la série étaient de 3,62 % de sa valeur. Cela correspond à 36 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	3,55 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,07 %
Frais du Fonds	3,62 %

De ces frais, 1,02 % est attribuable à une commission de rendement, laquelle correspond à 10 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Le Fonds a versé au gestionnaire cette commission de rendement en fonction du rendement supérieur du Fonds par rapport au niveau de référence de la commission. La commission de rendement est calculée de la façon décrite ci-dessous.

Commission de rendement

Le Fonds pourrait verser au gestionnaire une commission de rendement qui correspond à : a) 10 % de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajustée pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous); multiplié par b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvesties à cette date.

Pour chaque série de parts assujettie à une commission de rendement, un niveau de référence de la commission sera calculé et servira à déterminer la commission de rendement. La valeur liquidative la plus élevée le dernier jour ouvrable du mois (moins l'incidence de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière commission de rendement est devenue payable) pour chaque série de parts, pour laquelle une commission de rendement a été versée, détermine un niveau de référence de la commission pour chaque série de parts qui doit être dépassé par la suite pour que la commission de rendement applicable à chaque série soit payable. À la création de chaque série du Fonds à laquelle une commission de rendement pourrait s'appliquer, le niveau de référence de la commission correspondra à la valeur liquidative de départ de la série de parts.

La commission de rendement s'accumulera quotidiennement de façon à ce que la valeur liquidative reflète cette accumulation. Une commission de rendement distincte est calculée pour chaque série de parts offerte par le Fonds. La commission de rendement sera calculée et s'accumulera chaque jour pour chaque série de parts et payée mensuellement.

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Les commissions de suivi sont des commissions répétitives. Elles sont payées aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Elles sont liées aux services et/ou aux conseils qui vous sont fournis par votre représentant et/ou une société de courtage admissible. Le gestionnaire paie les commissions de suivi à la société de courtage admissibles. Elles sont versées à même les frais de gestion du Fonds et basées sur la valeur de votre placement.

Souscription	Montant des commissions de suivi	
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)
Frais d'acquisition initiaux	1,0 % de la valeur de votre placement	10,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland – série A

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland Inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com
Site web désigné : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre représentant, communiquez avec Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site web désigné du Fonds www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il a la capacité d'investir dans des classes d'actifs ou d'utiliser des stratégies d'investissement qui ne sont pas autorisées pour les fonds communs de placement conventionnels. Les stratégies spécifiées qui différencient ce Fonds des fonds communs de placement conventionnels peuvent comprendre: une utilisation accrue des dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture; capacité accrue de vendre des titres à découvert; et la capacité d'emprunter de l'argent liquide à des fins d'investissement. Si elles sont entreprises, ces stratégies seront utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du Fonds et, dans certaines conditions de marché, pourraient entraîner une baisse de la valeur du Fonds.

Depuis le 1^{er} juin 2022, les parts de série F peuvent être achetées par des investisseurs (dont les investisseurs titulaires de comptes auprès de courtiers exécutants) pour qui nous n'engageons pas de frais de placement, comme des commissions de suivi. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds.

Bref aperçu

Code du Fonds :	PTL009	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placements Portland Inc.
Date de création de la série :	29 mai 2014*	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placements Portland Inc.
Valeur totale au 29 février 2024 :	34 516 672 \$		
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,57 %	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)

*Avis : Avant le 26 mai 2014, le Fonds était un fonds à capital fixe dont les parts étaient offertes à la vente en vertu d'un prospectus daté du 16 mai 2007.

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux positifs à long terme en investissant principalement dans un portefeuille d'actions mondiales et de titres assimilables à des titres de créance. Dans ses choix de placements, le Fonds tient compte de 15 principes et attributs qui de l'avis du gestionnaire permettront d'atteindre le succès dans la création de valeur. Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital et un revenu en investissant surtout dans un portefeuille d'actions et de certificats américains d'actions étrangères et peut comprendre des fonds négociés en bourse axés sur les sociétés cotées nord-américaines.

Le Fonds peut également contracter des emprunts à des fins d'investissement. L'exposition globale du Fonds est calculée comme la somme des éléments suivants et ne doit pas dépasser 300% de sa valeur liquidative: (i) la valeur marchande globale des titres vendus à découvert; (ii) la valeur de la dette en vertu de tout accord d'emprunt à des fins d'investissement; et (iii) la valeur notionnelle globale des positions sur dérivés spécifiées du Fonds, à l'exclusion des dérivés spécifiés utilisés à des fins de couverture.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2024)

1.	Telix Pharmaceuticals Limited	31,30 %
2.	Berkshire Hathaway Inc., Class B	15,51 %
3.	Danaher Corporation	7,16 %
4.	Brookfield Corporation	6,49 %
5.	Carnival Corporation	5,66 %
6.	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE, ADR	5,43 %
7.	Nomad Foods Ltd.	4,75 %
8.	Brookfield Asset Management Ltd.	4,41 %
9.	Reliance Industries Ltd.	3,79 %
10.	D.R. Horton, Inc.	3,53 %

Les 10 principaux titres forment 88,03 % du Fonds

Total des placements	15
-----------------------------	-----------

Répartition des placements (29 février 2024)

Secteur	
Doins de santé	38,46 %
Finance	29,54 %
Consommation discrétionnaire	14,62 %
Biens de consommation de bas	4,75 %
Industrie	3,79 %
Services de communication	3,06 %
Technologies de l'information	2,86 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,31 %
Autres actifs (passifs) nets	0,61 %

Répartition géographique

États-Unis	32,39 %
Australie	31,30 %
Canada	10,90 %
Panamà	5,66 %

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

France	5,43 %
Îles Vierges britanniques	4,75 %
Inde	3,79 %
Corée du Sud	2,86 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,31 %
Autres actifs (passifs) nets	0,61 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant **moyenne**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



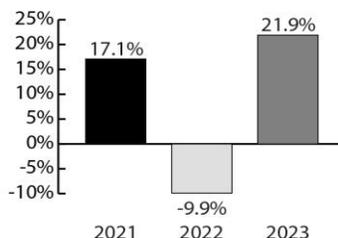
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section indique le rendement des parts de série F du Fonds pour les trois dernières années civiles, après déduction des frais du Fonds. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série F au cours des trois dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué une fois au cours des trois dernières années civiles. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le risque du Fonds dans le passé. Toutefois, ils ne constituent pas une indication du rendement futur du fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement sur trois mois des parts de série F du Fonds au cours de les trois dernières années jusqu'au 29 février 2024. Les meilleurs et les pires rendements sur trois mois peuvent différer à l'avenir. Voyez quelle perte vous pouvez vous permettre d'absorber sur une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	21,6 %	30/06/2023	La valeur de votre placement augmenterait à 1 216 \$
Pire rendement	-15,6 %	31/03/2022	La valeur de votre placement baisserait à 844 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série F du Fonds a atteint 14,4 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 1 682 \$ au 29 février 2024.

À qui ce Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance à long terme avec des placements dans des actions mondiales et aux titres de créana;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme;
- désirent des distributions mensuelles stables.

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous ne voulez pas investir dans des actions étrangères.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte le Fonds, notamment sur votre quote-part des distributions du Fonds (que celles-ci soient réinvesties ou non), ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de vos parts du Fonds. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que vous déteniez ou non les parts du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds distribue (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). Un régime enregistré (comme un régime enregistré d'épargne-retraite) qui détient des parts du

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Fonds ne sera généralement pas imposé sur les gains distribués par le Fonds ni sur tout produit d'un rachat.
Si vous ne détenez pas vos parts du Fonds dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des distributions du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, que les distributions vous aient été versées en espèces ou que vous les ayez réinvesties. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Au lieu de payer des frais de vente, vous payez une redevance à la société de votre courtier, qui est négociée entre vous et la société de votre courtier. Aucuns frais d'acquisition ne sont applicables à cette série du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2023, les frais de la série étaient de 2,64 % de sa valeur. Cela correspond à 26 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	2,57 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,07 %
Frais du Fonds	2,64 %

De ces frais, 1,15 % est attribuable à une commission de rendement, laquelle correspond à 12 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Le Fonds a versé au gestionnaire cette commission de rendement en fonction du rendement supérieur du Fonds par rapport au niveau de référence de la commission. La commission de rendement est calculée de la façon décrite ci-dessous.

Commission de rendement

Le Fonds pourrait verser au gestionnaire une commission de rendement qui correspond à : a) 10 % de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajustée pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous); multiplié par b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvesties à cette date.

Pour chaque série de parts assujettie à une commission de rendement, un niveau de référence de la commission sera calculé et servira à déterminer la commission de rendement. La valeur liquidative la plus élevée le dernier jour ouvrable du mois (moins l'incidence de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière commission de rendement est devenue payable) pour chaque série de parts, pour laquelle une commission de rendement a été versée, détermine un niveau de référence de la commission pour chaque série de parts qui doit être dépassé par la suite pour que la commission de rendement applicable à chaque série soit payable. À la création de chaque série du Fonds à laquelle une commission de rendement pourrait s'appliquer, le niveau de référence de la commission correspondra à la valeur liquidative de départ de la série de parts.

La commission de rendement s'accumulera quotidiennement de façon à ce que la valeur liquidative reflète cette accumulation. Une commission de rendement distincte est calculée pour chaque série de parts offerte par le Fonds. La commission de rendement sera calculée et s'accumulera chaque jour pour chaque série de parts et payée mensuellement.

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Aucune commission de suivi n'est applicable à cette série du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland – série F

Conseils en placements Portland Inc.

au 5 avril 2024

Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.
Frais de la série F	Vous pouvez payer une redevance, qui est négociée entre vous et la société de votre courtier et versée directement à la société de votre courtier. En général, les investisseurs qui achètent cette série du Fonds participent à un programme sur la base des frais admissibles auprès de la société de leur courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou du document l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland Inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com
Site web désigné : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

Conseils en placement Portland est une marque déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque déposée de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.